



N°11
Décembre 2018



Le Portifontain

Votre Magazine d'informations municipales
www.ville-fontaineleport.fr



INAUGURATION

Le 1^{er} septembre 2018 par

Béatrice ABOLLIVIER, Préfète de Seine-et-Marne

Valérie PÉCRESE, Présidente de la Région Ile-de-France

Patrick SEPTIERS, Président du Département de Seine-et-Ma

Béatrice MOTHRE, Maire



**Vœux
du Maire**

**SAMEDI
26 janvier**

**11h
salle des fêtes**



HOMMAGE P. 4

VIE DE LA COMMUNE P. 5 à 8 et 13 à 15

DOSSIER : INAUGURATION CONTRAT RURAL P. 9 à 12

ASSOCIATIONS P. 16 à 19

AGENDA P. 20

N°11
 Décembre 2018
 Le Portifontain
 magazine

- Directeur de la publication :
 Béatrice Mothré
- Rédaction et Photos :
 Service communication
- Réalisation/Impression :
 Espace Graphic

Mairie de Fontaine-le-Port
 3 rue du général Roux
 77590 Fontaine-le-Port

Mardi, mercredi, vendredi,
 samedi de 9h00 à 12h00
 Permanence : le mardi de 18h à
 19h (hors vacances scolaires).

Tél. : 01 64 38 30 52
 Fax : 01 64 38 36 07

Courriel :
 mairie-fontaineleport@wanadoo.fr

Site internet
 www.ville-fontaineleport.fr

Bureau CCAS
 sur rendez-vous, à prendre
 au secrétariat de la mairie

Cantine - Garderie
 Tél : 01 64 38 30 40

Groupe scolaire
 École Primaire de
 Fontaine-le-Port :
 Tél : 01 64 38 32 69
 Directeur : Monsieur Surreaux

ETAT CIVIL

NAISSANCES bienvenue à...

20 juillet 2018, Capucine LONG
 14 octobre 2018, Thaïs GAUTHIER

MARIAGES tous nos vœux de bonheur et de prospérité à...

18 août 2018, Thomas et Jennifer LALAUURIE
 25 août 2018, Yann et Julie ZERLAUT
 22 septembre 2018, Dominique et Françoise ROS
 20 octobre 2018, Mattia et Alexandra BOSSI - ALLIOT

DÉCÈS nos sincères condoléances aux familles de...

11 Juin 2018, Germaine TILLET épouse THÉRET - 95 ans
 23 juin 2018, Danielle LEHOUX épouse DAUVÉ - 63 ans
 10 juillet 2018, Maryline CORDEMY - 51 ans
 22 août 2018, Jeanne L'HOTELLIER épouse LEFAUCHEUX - 85 ans
 7 octobre 2018, Robert ROUSSEAU - 95 ans
 11 septembre 2018, Catherine FRANCESCHINI - veuve THOMAS - 96 ans
 16 novembre 2018, Bruno BARONI

Infos utiles

Pompiers	18	Drogue info service	08 00 23 13 13
Police Secours	17	SOS Suicide	01 40 44 46 45
SAMU	15	Ecoute Cancers	01 45 02 15 15
Urgence	112	SOS Alcool	01 69 05 17 73
SOS enfance maltraitée	119	Médecins Urgences	08 25 82 65 05
Violences conjugales	3919	Urgences Dentaires	08 92 23 11 28
Centre anti poison	01 40 05 48 48	Conciliateur sur RV	01 60 69 34 75

En cas de problème concernant votre habitation,

les numéros d'urgence des services concernés sont à votre disposition 7/7 et 24/24.



Pour l'eau, VEOLIA (coupures ou fuites) **0969 368 624**



Pour l'électricité, ENEDIS **0972 0675 077**



Pour le gaz, GRDF (odeurs ou fuites) **0800 473 333**



Chères Portifontaines, Chers Portifontains,

Une année 2018 qui s'achève avec la réalisation de nombreux travaux et la clôture de dossiers lourds administrativement et techniquement.

Alors, j'ai envie de dire, ouf, enfin, nous l'avons fait cette construction attendue par le personnel et les parents depuis près de 10 ans.

Entre le projet, la décision du conseil municipal, les études, les recherches de subventions et dotations, le montage financier, les aléas liés à la construction et l'aboutissement de ce que nous avons aujourd'hui, il s'est écoulé seulement 3 ans, juillet 2015 - juillet 2018 pour la construction de la cantine - garderie et mise en accessibilité de la salle des fêtes.

L'inauguration s'est déroulée le 1er septembre en présence de Mme la Préfète, Mme la Sénatrice et Mr le Député, pour une ouverture le 3 septembre, jour de la rentrée scolaire.

Les travaux de voirie de la Rue Jean Moulin et la création du parking ont complété cet aménagement centre village et ont été réalisés en 7 semaines.

Depuis les inondations de 2016 et 2018, la voirie municipale se trouve très fragilisée et ce, sur de nombreuses rues du village et hameaux, des reprises et réfection de voirie ont été nécessaires.

Et puis, nous ne pouvons pas faire l'impasse en information sur toutes ces incivilités et les déchets sauvages qui ont un impact financier important pour nos collectivités qu'elles soient communales, départementales ou régionales, ce sont nos IMPOTS !

2008 /2018, 10 ans que nous menons des actions pour la remise de nos 3 trains à la pointe du matin sur la ligne R rive droite en gare de Fontaine le Port sans correspondance à Melun. Nous ne baissons pas les bras !

Cette année 2018 marque le centenaire de l'Armistice de la Grande Guerre 14/18, une directive Nationale a demandé aux enseignants, élèves et Collectivités de se retrouver autour de projets à la mémoire de tous ces civils morts pour la FRANCE, pour notre LIBERTE.

Cette LIBERTE, si chèrement payée, par tous ces sacrifices, ces morts, ces mutilés ... chacun d'entre nous ne doit pas oublier d'où elle vient ! Honorer nos morts pour la FRANCE est un devoir !

Je veux remercier le personnel municipal, les président(e)s d'Associations et les élus du conseil municipal, pour leur dynamisme, leur efficacité et leur implication dans la vie du village.

Avec mon conseil et le personnel municipal je vous souhaite de belles et joyeuses fêtes de Noël ainsi qu'une année 2019 faite de santé, de bonheur, de joies et de réussite pour vous, vos enfants et ceux qui vous sont chers.

Béatrice Mothré,
Maire

Joyeuses fêtes
de Noël et une
nouvelle année
faite de santé,
bonheur, joies
et réussite
pour 2019.

HOMMAGE

Au revoir chère Madame Théret,

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le 11 juin au matin la disparition de Germaine THERET. Elle nous a quitté paisiblement à quelques semaines de son 96^e anniversaire dans sa maison de la rue Victor Hugo.

Toutes nos pensées vont à ses 3 filles Nicole, Monique et Béatrice ainsi qu'à ses 6 petits -enfants et 11 arrière petits-enfants.

Mais en ce triste samedi 16 juin, en notre église Saint Martin, de nombreux Portifontains étaient venus s'associer au deuil de sa famille et rendre un dernier hommage à cette grande dame de notre commune. L'occasion de revenir sur ce qu'a été sa vie parmi nous.



Germaine THERET, est née à Dakar, élevée par les sœurs qu'elle évoquait toujours avec émotion. Elle rencontre à la fin de la Seconde Guerre mondiale un jeune militaire de l'armée française, Raymond, avec qui elle restera mariée 61 ans jusqu'à la disparition de celui-ci en 2007.

Quelques années plus tard vient le départ en métropole pour suivre la carrière militaire de son époux. Après un bref passage à Castres, le couple s'installe au début des années 50 sur les rives de la Seine, dans notre belle commune de Fontaine le Port. Malheureusement les turpitudes de l'Histoire font que Raymond est appelé à faire son devoir sur des terrains de conflits en Indochine et en Algérie puis en coopération à Madagascar, et là pas question d'emmener sa famille, notamment sur les zones de guerre. C'est donc, le plus souvent seule, que pendant ces nombreuses années, Germaine va élever avec courage et rigueur ses filles dans l'amour et l'exigence et en apprenant au contact des Portifontains à cultiver son jardin, image que beaucoup garderont d'elle.

Cette passion du jardinage qu'elle poursuivra par plaisir jusque dans les dernières années de sa vie.

L'Histoire se calme, Raymond quitte l'armée et entame une carrière dans le privé, Germaine, femme exemplaire, peut maintenant souffler et consacrer son énergie à ce qu'elle estimait être sa mission principale : la transmission. D'abord avec ses filles qui devenues adultes lui donneront bientôt des petits-enfants, ensuite auprès de ses voisins et amis du village, prête à rendre service pour garder les enfants, coudre ou fleurir sa terrasse en face de notre Mairie afin que les visiteurs de Fontaine le Port aient la plus belle image de notre commune.

L'heure de la retraite a sonné pour Raymond, l'heure aussi pour lui de se consacrer à Germaine mais aussi de s'occuper des autres, de sa nombreuse famille et de ces seniors qui sont à la recherche de chaleureuses rencontres amicales. Raymond THERET présidera pendant près de 20 ans l'association du 3^e âge de notre village, l'été de la Saint-Martin. Germaine, en « première dame » exemplaire, l'accompagnera et l'aidera dans cette mission. Ces crêpes et ses beignets restent certainement dans le souvenir de tous.

Et voilà, une vie bien remplie, faite d'amour, de travail, de courage, mais surtout de bienveillance. Germaine THERET repose désormais au côté de son époux au cimetière de Fontaine le Port sur les rives de la Seine qu'elle aimait tant arpenter. (message de la famille)

Béatrice Mothré,
Maire, son conseil
municipal ainsi que
le personnel municipal
assurent la famille
de Mr et Mme THERET
de leurs profondes
et très sincères
condoléances.

RAPPELS

ELAGAGE DES HAIES

La taille des haies est obligatoire en bordure des voies

Les personnes qui possèdent des haies de végétaux **débordant sur le domaine public** doivent les tailler de façon à ne pas compromettre la sécurité routière et circulation des piétons mais aussi la sécurité et maintenance des réseaux souterrains ou aériens.

Pour des relations de bon voisinage, pensez également à l'élagage des haies en limite séparative avec vos voisins.

DÉPÔTS SAUVAGES

le fléau des dépôts sauvages en bord de route, sur les chemins mais aussi ... chez nous, en centre village, sur le parking de la gare etc. ...

De nombreux dépôts sauvages sont découverts trop souvent sur notre commune, les agents des services techniques sont contraints d'intervenir.

Par souci de facilité et de discrétion, les chemins sont souvent des lieux tranquilles pour déposer ce type d'incivilités, les déchargements de nuit, il est souvent déposé des déchets en tas mais aussi éparpillés ici et là, (*une hotte de cuisine, des fauteuils de salon, aspirateurs, moteur de machine à laver, fenêtres ...*) mais aussi sur le parking de la gare, ce qui engendre la prolifération de rats et insectes et nous contraint à financer un contrat de dératisation.



La mise en déchetterie est payante y compris pour la commune - ce qui engendre des coûts très importants pour la collectivité (temps passé par les services techniques – collecte ...)

Pas seulement sur la commune,

- lorsque vous circulez sur les routes du **département**, vous pouvez lire les affiches informant que ce sont **plus de 800 000 € / an** payés pour retirer les dépôts de déchets sauvages,
- **la Région Ile de France** lance un " PLAN ile de France PROPRE " pour lutter contre les dépôts sauvages avec la mise en place d'un plan **FONDS PROPRES**.

Que ce soit de l'information, des modules ou outils de sensibilisation, ou encore pour réaliser un état des lieux, tout cela **COÛTE** il faut savoir que tout cet argent vient de **nos IMPOTS**.

DIVAGATION DES CHIENS / DÉJECTIONS CANINES

Il est rappelé aux propriétaires de chiens que ceux-ci doivent impérativement être tenus en laisse (loi n° 83.629 du 12 juillet 1983)

Les trottoirs – rues et espaces publics ne sont pas des CROTTOIRS

- pensez à prendre un sac plastique pour ramasser les déjections de votre animal lors de sa promenade.

- pensez aux enfants qui jouent sur ces espaces, à ceux... qui marchent dedans ! et aux services techniques qui se trouvent confrontés aux éclaboussures lors des tontes et passage du rotofil !

RÈGLES D'URBANISME

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction (façade, toiture, matériaux, clôture ...) d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de faire une extension, d'agrandir ou d'ouvrir une ouverture, sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation en mairie.

Déclaration préalable, le délai d'instruction est d'un mois sur la base d'un dossier réputé complet. Ces délais sont majorés en cas de consultation des Bâtiments de France.

Permis de construire, le délai d'instruction est de 2 mois sur la base d'un dossier réputé complet avec délais majorés en cas de périmètre de protection des monuments historiques.

Actions et sanctions, l'exécution de travaux sans autorisation préalable ou non conforme à l'autorisation délivrée, constitue un délit (art. 480-1 à L 480-4 et L 160-1 du code de l'urbanisme) et est passible de poursuites pénales. L'administration peut ordonner l'interruption des travaux, en cas d'intervention du Tribunal, il peut être imposé des mesures de restitution comme la démolition ou la mise en conformité des lieux avec l'autorisation accordée.

Afin d'éviter tout désagrément, nous vous invitons à prendre contact auprès de la mairie pour tout renseignement.

Stationnement RESPECTER LE CODE DE LA ROUTE

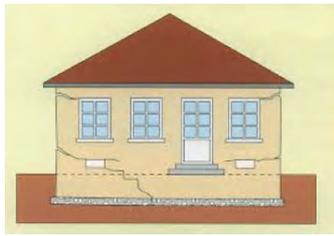
Nous rappelons que le stationnement, est interdit et verbalisable entre autres lieux,

- sur les zébras,
- places de rechargement de véhicule électrique,
- les trottoirs,
- virages et croisement,
- hors emplacements réservés.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Chaque riverain doit entretenir son trottoir afin de préserver la sécurité et la commodité de passage des piétons, poussettes (ramassage de feuilles, balayage de la neige et grattage du verglas).

SÉCHERESSE



Votre habitation a des fissures

Bien que nous fassions une demande chaque année, la commune n'est pas reconnue en catastrophe naturelle au titre des mouvements de terrains consécutifs à la sécheresse et réhydratation des sols pour 2017.

Considérant les dossiers reçus en mairie, la commune a sollicité auprès de la Préfecture une dérogation pour les dossiers de sécheresse transmis.

Lors de vos dépôts de dossier, n'oubliez pas de nous joindre le PV de rapport d'expert de votre assurance.

RECENSEMENT MILITAIRE EN MAIRIE



Pièces à fournir :

- Livret de famille
- Carte d'identité du jeune à recenser
- Justificatif de domicile

Le recensement permet également l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales de sa Commune à ses 18 ans.

Renseignements sur le contenu de la Journée Défense et Citoyenneté – www.majdc.fr

DÉCHÈTERIE DU CHÂTELET EN BRIE

Ouverture tous les jours y compris les jours fériés aux horaires habituels (Fermeture les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre)

Du 1^{er} novembre au 31 mars :

Lundi au vendredi de 14 h à 18 h

Samedi de 9 h à 18 h - Dimanche de 10 h à 13 h

Du 1^{er} avril au 31 octobre :

Lundi au vendredi de 13 h 45 à 19 h

Samedi de 10 h à 19 h - Dimanche de 10 h à 13 h

FEUX EN EXTÉRIEUR

C'est interdit

Les feux en extérieur sont interdits toute l'année par circulaire ministérielle article 84 du code sanitaire 77. Vous pouvez déposer vos déchets verts en déchetterie, les broyer ou encore les composter.



ANTENNE RELAIS

Château d'eau des Sablons

Suite à la pétition lancée par les riverains rue des Sablons et largement suivie par les Portifontains pour demander le retrait du pylône TDF installé au pied du château d'eau de la rue des Sablons ; des discussions ont été menées conjointement avec les opérateurs depuis ces 2 dernières années pour que ceux-ci restent présents sur cette antenne relais. Une nouvelle antenne sera donc installée sur la couronne du château d'eau, sa hauteur sera moins élevée. En juin, SFR n'avait toujours pas confirmé sa présence.

Le permis de construire a été accordé par l'Etat en date du 24 octobre 2018 pour que TDF puisse installer l'antenne relais sur le château d'eau après retrait du pylône.



PÉTITION TRAINS EN GARE DE FONTAINE

Ligne R - Rive droite 2008/2018 - 10 ans d'actions



Une pétition a été menée conjointement par la mairie de Fontaine et de Héricy pour retrouver nos 3 trains à la pointe du matin pour Paris Gare de Lyon **sans correspondance à Melun.**

+ 2000 signatures ont été remises au STIF et au cabinet

de Valérie Pécresse Présidente de la Région IDF lors des rendez vous de travail auprès de ces deux instances.



Inscriptions sur les listes électorales NOUVEAU

Inscription jusqu'au 31 mars 2019

Munissez vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Collecte des ordures ménagères

Afin d'éviter tout désagrément de voisinage et d'encombrement sur les trottoirs, il est demandé que les containers ne doivent pas rester sur l'espace public en permanence

EXPOSITION CRECHES DU MONDE



Eglise de FONTAINE LE PORT
A partir du dimanche 9 décembre
(Inauguration à 12h). Ouverte tous
les samedis et dimanches de 15h à
18h jusqu'au 6 Janvier 2019
Entrée libre
Informations au 06.88.30.43.97

Des visiteurs inattendus :

- Un samedi après midi, Socrate et sa compagne se sont échappés de leur enclos. Les voilà se promenant tranquillement sur la route départementale. Afin d'éviter tout accident, une conseillère municipale a eu le réflexe de les accueillir dans son jardin. Après une recherche des propriétaires, ce ne sera que vers 20h30 que les animaux s'en sont retournés dans leur pré.

- Des coups forts à la porte de la mairie
... mais non il n'y a pas de bonbons !



NOUVEAUX ARRIVANTS ET MÉDAILLES DU TRAVAIL

Ce sont 15 nouvelles familles qui se sont installées sur le village cette année, toutes n'ont pu être présentes lors de l'accueil des nouveaux arrivants qui s'est tenu le 8 septembre dernier en même temps que la remise des médailles du travail.



Nouveaux arrivants



Forum des associations

Diverses brochures d'informations pratiques et de guides de découverte de notre territoire, la lettre municipale et une rose ont été remis aux nouveaux Portifontains.

C'est sous un très beau soleil que cette rencontre s'est clôturée sur le forum des associations autour d'un apéritif offert par la municipalité, servi par les élus Sophie Kechichian et David Chmiel.

PERSONNEL MUNICIPAL

Bonne retraite,

C'est avec plaisir que Mme le Maire et son conseil municipal ont accueilli Mmes PERRET et ZEYSSOLFF entourées de leur famille mais aussi des nombreuses personnes qui les ont côtoyées durant leur fonction au service de la commune, agents municipaux et anciens élus. Ce sont donc deux longues carrières de 27 ans de service pour Madame Perret et 21 ans de service pour Madame Zeyssolf qu'elles ont mené au sein de la commune.



En remerciements et reconnaissance, Mme le Maire, leur a remis au nom du conseil municipal la médaille du travail et leur a offert à chacune un bijou raffiné avant de leur souhaiter une heureuse retraite.

Ce fut un moment de partage sympathique et chaleureux qui s'est prolongé par un apéritif dinatoire.

Et un beau matin,
une trouvaille
laissée sur le
domaine public !



Ce piano a été installé
dans la salle d'accueil
de la mairie.

CRÉATION D'UN PARKING ET RÉFECTION DE LA RUE JEAN MOULIN



Ces travaux de voirie complètent et clôturent l'aménagement centre village organisé autour de la nouvelle cantine.

La rue Jean Moulin est en sens interdit sauf riverains, ce qui apporte une sécurité pour les enfants qui pourront ainsi faire le trajet école - cantine / garderie en toute sécurité ainsi qu'aux piétons.

Un revêtement différent permet de mieux appréhender l'espace de circulation de chacun.

La création du parking avec ses 24 places + 1 PMR et 1 place motos / vélos permet aux parents de s'y stationner pour conduire en toute sécurité leurs enfants en garderie ou à l'école.



VOIRIE

237 000 €

Rue Jean Moulin • Création du parking • Poteau et lanterne • Rue Passe Loups • Réfection rue du Chatelet La Coudre • Réparation de chaussée (nids de poule) • Cour de la garderie • 3 barrières détériorées (vandalisme)

ÉCOLES

12 000 €

Plastifieuse • Massicot • Sonnette élémentaire et maternelle • 5 Téléphones filaires • Peinture portes sanitaires et mur préau • Pose de baguettes et porte manteaux • Reprise du mur cour de la garderie • Télévision + 1 lecteur DVD maternelle • Remplacement ampoules diverses • Réparation chauffe eau • Tables et chaises

TRAVAUX

réglables pour classe • Câblage - Interphone maternelle • Interphone -2 postes bloc élémentaire

CANTINE / GARDERIE

45 000 €

Self et mobilier • Chariots de service • Four • Aspirateur • Matériel divers • Vêtement de travail • Fournitures diverses • Maintenance informatique

DIVERS

Salle des fêtes : 29 000 €

Rideaux de scène • Réparation porte entrée (vandalisée) • Peinture façade ouest et intérieure • Alarme

Entretien voirie : 32 000 €

Dératisation parking gare • Elagage sécurité parc de la mairie • Désherbage zéro Phyto •

Vols et casse de mobilier urbain : 6 000 €

Ces dégradations ne sont pas prises en compte par les assureurs.

8 panneaux de signalisation • routière • 4 barrières • Tuiles sur mur parking • 3 bornes anti franchissement

JARDINS COMMUNAUX

La commune vous donne la possibilité de cultiver sur des parcelles de 25 à 40 m².

Renseignements en Mairie



Massif planté en remplacement des buis qui avaient subis la pyrale



BROYAGE DE SAPINS

La commune recycle les sapins de Noël

Les fêtes de Noël passées, les habitants sont conviés par le Comité des Fêtes à se retrouver début janvier pour la collecte des sapins (voir article associations)

La commune est engagée dans une démarche de développement durable et à cette occasion, les services techniques récupèrent les sapins pour les broyer.

ÉLAGAGE

Taille de mise en sécurité du Parc de la Mairie



LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2018

Samedi 1^{er} septembre, c'est sous un soleil éclatant que, Béatrice MOTHRE, Maire entourée des élus de son conseil et en présence du personnel municipal, a accueilli Madame Béatrice ABOVILLIER, Préfète de Seine et Marne, Madame Anne CHAIN LARCHÉ, Sénatrice et Monsieur Jean Louis THIÉRIOT Député de la circonscription pour l'inauguration du contrat rural qui regroupe trois opérations avec, la construction de la cantine, la garderie périscolaire et la mise en accessibilité de la salle des fêtes.

" Un village qui bouge, qui s'agrandit et que nous nous efforçons de préserver avec une qualité de vie exceptionnelle à seulement 50 kms de Paris.

Fontaine le Port est un écrin de verdure longé par la Seine et entouré de prestigieuses forêts, Barbeau et Fontainebleau...

C'est avec ces mots que Madame le Maire a souhaité la bienvenue et présenté le village aux autorités, rappelant une vigilance de chaque instant pour rectifier des extravagances d'architecte, le souci premier de la municipalité était de rester dans l'enveloppe budgétaire,

.. Elle a rappelé avoir voulu garder un rituel quelque peu officiel, avec la pose de la 1^{ère} pierre.



INAUGURATION CONTRAT RURAL

Cantine • Garderie périscolaire • Accessibilité salle des fêtes

DE JANVIER À MARS



PAUSE DE LA 1^{ERE} PIERRE EN PRÉSENCE DES ENTREPRISES, PARENTS D'ÉLÈVES, ENFANTS...
DES DESSINS ET MESSAGES D'ENFANTS SCÉLLÉS DANS UN PARPAING



LA CANTINE SORT DE TERRE
DE MARS À AVRIL



INAUGURATION CONTRAT RURAL

Le 23 février 2017, ce sont les enfants entourés du personnel de cantine - garderie, des enseignants, des élus, des agents et des parents d'élèves qui ont déposé leurs messages et dessins insérés dans des tubes qui ont été scellés dans les parpaings d'un mur.

Béatrice Mothré a évoqué un proverbe africain qui dit " *il faut tout un village pour élever un enfant* " en rappelant que la mobilisation de la commune est totale depuis 2014 pour permettre à ses enfants de bénéficier des meilleures conditions d'accueil tant à l'école ou les salles de classe ont été rénovées depuis 2014 pour plus de 160 000 € qu'en périscolaire avec cette nouvelle structure.

Les élues de la commission périscolaire ont ouvert un financement participatif pour recueillir des dons afin de mettre en place un self avec du mobilier adapté en cantine pour un coût de 34700 €.

Ce sont 95 donateurs qui ont participé pour un montant collecté de 34 200 €.

**MAI 2017, UN PLAISIR DE RECEVOIR NOTRE DÉPUTÉ YVES JEGO ACCOMPAGNÉ DE JAMES
CHERON VENUS VISITER LE CHANTIER DE LA NOUVELLE CANTINE - GARDERIE**



**LE SELF QUI FAIT GRANDIR
SE SERVIR
DÉBARRASSER
TRIER SES DÉCHETS**

DES TABLES SÉRIGRAPHIÉES POUR LES PETITS
PRENDRE LE TEMPS DE DÉJEUNER



POSE DE VITRES DE PLUS DE 500 KG
MISE EN PLACE DE LA COUR EN GAZON SABLE



Cantine • Garderie périscolaire • Accessibilité salle des fêtes

MR LE DÉPUTÉ JEAN LOUIS THIERIOT
MME LA SÉNATRICE ANNE CHAIN LARCHER
MME LE PRÉFET - BÉATRICE ABOLLIVIER
EN PRÉSENCE DE MR QUESNEY, INSPECTEUR DE CIRCONSCRIPTION (INSPECTION D'ACADÉMIE)
DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL





INAUGURATION CONTRAT RURAL

Cantine • Garderie périscolaire • Accessibilité salle des fêtes

Béatrice Mothré a conclu en disant

" ... que quelque part c'est un esprit bâtisseur qui s'est concrétisé, un projet tel que celui-ci est à la fois porteur et dynamique pour un conseil municipal, chacun travaille dans un but et un avenir concret, l'argent dépensé ne l'a pas été pour des futilités ou des activités secondaires. L'ouverture de ce nouveau bâtiment est un moment important parce qu'il était nécessaire, il marque un renouveau pour le village, d'allure plus moderne, fonctionnel, il illustre aussi la volonté de la commune de répondre aux attentes des parents et de sa jeunesse.

Avec son conseil municipal, elle s'est dit réellement ravie et fière de voir que ce nouvel équipement offrira dès le premier jour de la rentrée scolaire 2018/2019 des conditions optimales aux + 90 enfants qui y seront accueillis sans oublier le personnel municipal qui évoluera dans de bonnes conditions de travail. "

Avant que Madame la Préfète coupe le ruban Mme le Maire a associé son conseil municipal pour remercier les autorités considérant leur présence comme un signe fort de reconnaissance offert à Fontaine le Port.

Remerciements à Marc GIRAULT et ses équipiers de l'Association Bois le Roi Audiovisuel pour les photos et vidéos par drone.



MANIFESTATIONS COMMUNALES

La mairie aux couleurs de la France pour la coupe du monde de foot 2018



RÉUNION PUBLIQUE

Présentation du Plan Local d'Urbanisme

La seconde réunion publique de présentation du nouveau plan de zonage du PLU s'est tenue salle des fêtes le 15 septembre en présence du cabinet d'études CDHU. Ce sont près de 40 personnes qui étaient présentes.

COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE 14/18

C'est en présence de son conseil municipal, du Président et membres de la Mémoire Combattante, des porte drapeaux, de président(e)s d'associations ainsi que de nombreux Portifontaines et Portifontains que Madame le Maire a lu le texte émanant du Président de la République pour la cérémonie de la commémoration du centenaire de la grande guerre 1914 / 1918.

Un dépôt de gerbes au monument par la commune et la Mémoire combattante a précédé un moment de recueillement et une minute de silence en hommage aux morts pour la France.

Madame le Maire et les élus du

conseil municipal ainsi que les personnes présentes se sont ensuite rendus au cimetière où une gerbe a été déposée sur le carré militaire, les enfants présents ont déposé un petit bouquet de fleurs tricolores sur les tombes des soldats Portifontains inhumés en caveau familial.

Les participants ont été conviés au vin d'honneur qui clôtura cette cérémonie.

UN SECOND PORTE DRAPEAU PORTIFONTAIN

C'est avec grand plaisir et honneur que nous accueillons Monsieur Michel DAUVÉ qui rejoint ainsi Monsieur Feuillet comme porte drapeaux pour Fontaine le Port. Merci Messieurs.



Verger municipal

Le mardi 20 novembre, Madame le Maire et les élus du conseil municipal ont accueilli Parc Millet pour la seconde année les élèves des classes maternelle et élémentaire encadrés par les enseignants et ATSEM pour la journée de l'Arbre avec la plantation d'un second arbre fruitier.

Merci aux élus, Xavier Desarthe et Patrick Doré pour la mise en place de cette plantation et à Maryline Heuzé pour l'organisation du goûter.

LE CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Le CCAS de Fontaine le Port apporte une aide directe et sert de relais entre les citoyens et les différentes structures d'aide. Ses compétences se répartissent sur trois pôles :

• SOLIDARITÉ

- Secours exceptionnel à personnes en difficulté répondant à des critères particuliers
- Mise en place du Plan Canicule ou grand froid

• PERSONNES AGÉES

- Montage des dossiers de demande pour l'aide à domicile
- Montage des dossiers de

demande pour la Téléalarme

- Goûter annuel organisé pour les personnes de plus de 75 ans
- Distribution de coffret cadeau pour les anniversaires des personnes de plus de 75 ans

• SOCIAL

- Portage de repas à domicile en lien avec la CC Brie des Rivières et Châteaux – Menus adaptés aux Séniors.
- Montage de dossier pour accès à l'épicerie solidaire
- Goûter de Noël pour les Bébés nés durant l'année

INFORMATION PLAN GRAND FROID

Ce dispositif est mis en place du 1^{er} novembre au 31 mars pour informer les personnes vulnérables en cas de grand froid, (personnes âgées, isolées ou en situation de handicap)

Vous pouvez prendre rendez-vous en mairie : Mme Maryline Heuzé – Adjointe au CCAS

La mairie est ouverte le mardi, mercredi, vendredi, samedi matin de 9h à 12h et le mardi soir de 18h à 19h. Tel : 01 64 38 30 52

GROUPE SCOLAIRE

Un effectif de 93 élèves inscrits à la rentrée de 2018 /2019
 27 élèves en PS et MS
 22 élèves en GS CE1
 18 élèves en CP CE2
 26 élèves en CM1 CM2

A la demande des enseignants,

JARDINAGE À L'ÉCOLE.

La mairie a mis à disposition dès la rentrée de septembre 2 parcelles de jardin pour environ 60 m2 à cultiver. Bêcher, biner, ratisser, semer, récolter, bon courage à tous.

ET D'AUTRES PROJETS.

Le mur du préau a été repeint pour la création d'une nouvelle fresque, Un tableau a été installé sous une fenêtre cour de maternelle pour y accueillir des dessins

RENTRÉE 2018/2019



Déménagement de la salle de classe maternelle installée provisoirement à l'étage de la mairie après le dégât des eaux en maternelle, qui a retrouvé ses locaux pour la rentrée.

GARDERIE

On reprend les ateliers manuels en garderie et les enfants adorent.

Depuis la rentrée des vacances de Toussaint, Mélanie et Juline proposent des ateliers ludiques aux enfants. Collage, paillettes, mur à dessins, structures en carton décoré, tout ce joyeux mélange participe à la décoration de la garderie pour le plus grand bonheur des enfants.



On décore la garderie pour Noël. Ramasser les feuilles, les pailleter Et le chocolat chaud pour se réchauffer



TEOM

Taxe d'enlèvement sur les ordures ménagères

Mr HUCHET – Vice Président
Mr DESARTHE – élu à la commission représentant Fontaine le Port



Pour tout changement de zone, un vote est nécessaire avant le 15 octobre de l'année N pour une application à N+1.

Aussi, suite à notre demande le conseil communautaire du 27 septembre dernier a défini un nouveau zonage de perception de la TEOM de la zone unique dans laquelle se trouvait Fontaine le Port qui se retrouve ainsi avec sa propre zone en vue de proportionner la taxe à l'importance du service rendu et de son coût.

Ainsi des nouveaux taux de TEOM seront votés en budget communautaire de Mars 2019 pour chacune des communes et seront donc applicables à compter du 1er janvier 2019.

FIBRE OPTIQUE

Compétence intercommunale :
Mr GIRAULT – Vice Président



Le déploiement de la fibre est désormais terminée sur Fontaine le Port et ses hameaux de la Coudre et Massoury, celle-ci a

été installée soit en aérien soit en souterrain selon le réseau de distribution.

Vous pouvez dès à présent être démarchés par les opérateurs présents sur le marché pour le lancement de la commercialisation pour la fibre optique à destination des clients.

Vous pouvez d'ores et déjà vous rapprocher du site www.semaidfibre

ACTION SOCIALE

Mme MOTHRE – Vice Présidente
Mme HEUZÉ – élue à la commission représentant Fontaine le Port

Portage de repas :



Dans le cadre d'un marché public, un contrat a été souscrit auprès d'une entreprise spécialisée pour la livraison à domicile de repas en liaison froide.

Les menus sont élaborés par des spécialistes de la nutrition selon un cahier des charges rigoureux qui prend en compte les pathologies des bénéficiaires (diabète, régime sans sel ...) à l'exception des allergies alimentaires. Les livraisons ont lieu le matin du lundi au vendredi pour les repas du jour et le vendredi pour les repas du week end.

Un choix de menus est proposé à la commande sur document

papier, il suffit d'entourer le repas choisi et de remettre ce document au livreur.

Les personnes de 60 ans et plus ainsi que les personnes justifiant d'un problème de santé ou de mobilité peuvent en bénéficier.

Aide à domicile :

Ce service est autorisé par le Département et agréé Qualité par le Ministère de l'Emploi.



Il est assuré sur l'ensemble du territoire des 31 communes de notre CC Brie des Rivières et Châteaux pour les personnes fragilisées par l'âge, la maladie, les personnes en situation de handicap, l'hospitalisation, la maternité etc. ...

L'aide à domicile vous accompagne dans les actes essentiels de la vie comme l'aide au lever, à la toilette, s'habiller, se nourrir, se déplacer, se coucher, entretien du logement et / ou du linge, courses, préparation des repas, démarches administratives, promenades, déplacements accompagnés) 50% des sommes versées sont déductibles de vos impôts dans la limite des plafonds.

Pour tout renseignement pour le portage de repas et Aide à domicile, vous pouvez contacter :
Mme Isabelle ROZEAUX au 01 60 66 67 10 ou par mail : isabelle.rozeaux@ccbrc.fr

CCBRC

1 Rue des Petits Champs
77820 LE CHATELET en BRIE
Standard : 01 60 66 67 10

Retrouvez les informations de la Communauté de Communes sur les réseaux sociaux

Site Internet :

- www.briedesrivieresetchateaux.fr
- www.facebook.com/ccbrc77
- www.instagram.com/briedesrivieresetchateaux

EN DIRECT DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Tous les Comptes rendus des conseils communautaires sont en ligne sur les adresses de la CC Brie des Rivières et Châteaux ci-contre.

COMITÉ DES FÊTES

EXPOSITION

Le Comité des fêtes a organisé une exposition peinture, dessin, sculpture du 6 au 14 octobre.



Trente-trois exposants des villages alentours ont présenté leurs œuvres dans des styles différents. Chantal Vortisch Anglade, artiste peintre et sculpteur, maintes fois primée, en a été l'invitée d'honneur, et a présenté quelques unes de ses nombreuses productions.

Lors du vernissage, plusieurs prix ont été décernés: prix de la municipalité pour *"le bal"* de Martine Bandini, prix du Comité des fêtes pour *"Cuba"* de Françoise Saint Paul et pour *Vietnam : jeunes femmes sur un marché* de Geneviève Galceran. Le public qui s'est déplacé nombreux a pu voter pour son tableau préféré. Loretta Mestoul et Françoise Maillochon ont reçu le prix du public adultes pour leurs tableaux respectifs *"Beaufort sur Doron"* et *"au bord de l'Essonne"*. Quand au jeune public, il a porté son choix sur le tableau *"Baie de Nice"* de Blandine Otthoffer. Rendez-vous pour une nouvelle édition dans deux ans.

VIDE-GRENIERS

Tôt dans la matinée, les chineurs avertis étaient au rendez-vous pour faire de bonnes affaires. Le petit crachin du matin n'a pas découragé les exposants et les visiteurs pour le traditionnel vide-greniers du village. Un espace détente près de la buvette des organisateurs, a été très apprécié du public tout au long de la journée.



TROC'PLANTES

Après le succès du premier troc-plantes, la 2^{ème} édition aura lieu le dimanche 12 mai 2019.

Préparez-vous ! L'été a été bien sévère pour les jardins, Bien des plantes n'ont pas résisté au manque d'eau mais certaines ont bravé la sécheresse Maintenant c'est l'automne, Mettez vos graines de côté, Préparez vos boutures, Etiquetez vos plantes et rendez-vous le 12 mai dans le parc de la Mairie.

Retrouvez sur notre site internet toutes les informations sur les événements et sur les activités régulières de l'association (marche en forêt, ateliers d'écriture, de couture, peinture et patchwork)

BLOG : <http://comite-des-fetes-de-fontaine-le-port.blogspot>

f : ComiteFetesFLP

06 42 50 03 25

ÉTÉ DE LA SAINT-MARTIN

L'ASSOCIATION DES JEUNES DE 55 ANS ET PLUS

Dans le précédent portifontain vous étiez invité à venir vivre l'esprit "été de la Saint-Martin". Vous l'avez fait. De 55 à 93 ans, vous avez été nombreux à rejoindre l'association et à participer aux diverses activités proposées.



L'association a pour but de favoriser les loisirs et les relations sociales pour les seniors et les personnes disponibles du village et de ses environs. Cela nous donne un large éventail de possibilités ... mieux se connaître, s'intéresser, participer à la vie du village, aux animations organisées par les autres associations.

Beaucoup de choses qui peuvent se faire seul (e),

prennent une autre saveur lorsque l'on les fait ensemble. Il y a ceux qui peuvent conduire, il y a ceux qui savent réaliser une bonne pâtisserie, installer une exposition, décorer une salle, aider, partager des connaissances ou des passions, il y a ... l'imagination qui fait le reste.

L'association a tenu à soutenir financièrement le projet de cantine garderie, et de nombreux adhérents ont participé à son inauguration, montrant ainsi tout l'intérêt que les seniors portent à la jeune génération et au "vivre ensemble".

L'association a aussi voulu s'inscrire dans la continuité des belles années précédentes en organisant une exposition photo dans le cadre de la fête de l'été. C'est Monsieur Roger BAERT de Livry qui a obtenu le prix du public pour «les Homo Algas 2». Croisière sur la Seine, visite du Clos de Nathalie à la Coudre, visite d'exposition, rencontres autour de jeux de société, sortie spectacle, démarrage des "ateliers nouvelles technologies", ... le second semestre a offert une palette diversifiée d'activités aux adhérents. Et on a aussi fêté les anniversaires.

Nous poursuivrons selon nos envies, nos choix, nos moyens parce-que ce sont d'abord des adhérents et des bénévoles engagés qui construisent l'avenir de notre association.

Le Président Gérard Fleury et les membres du Bureau de l'été de la Saint-Martin vous souhaitent de passer de bonnes fêtes et vous présentent leurs meilleurs voeux pour la nouvelle année.

Au programme des prochains mois

- Durant l'hiver :
 - on poursuit les ateliers Nouvelles Technologies
 - on alterne avec des rencontres jeux de société
- En début d'année :
 - on prévoit une sortie au restaurant
 - on tient notre Assemblée Générale
- Au printemps :
 - on envisage d'aller à la pêche en partenariat avec l'association Le Grand Barbeau

Vous pouvez nous contacter

- par téléphone au 06 83 41 03 91 (pas de SMS)
- par mail etedelasaintmartin@gmail.com
- par courrier au siège social :
l'été de la Saint-Martin
Mairie 3 rue du Général Roux
77590 Fontaine le Port



GYM VOLONTAIRE

NOUVEAUTÉ

Gym enfants : MERCREDI DE 17h à 18h (de 6 à 12 ans)

Gym adultes (à partir de 16 ans) : MERCREDI de 18h15 à 19h15 avec Gym/Renforcement musculaire/Zumba

Et toujours : MERCREDI DE 9h15 à 10h15 Renforcement musculaire/Pilates

Lieu : Gymnase de Fontaine le port

Tarifs Adultes : 148 euros/an pour une séance par semaine, 210 euros/an pour 2 séances par semaine

Tarifs Enfants : 140 euros/an

UNE SÉANCE D'ESSAI GRATUITE

A PARTIR DU MERCREDI 7 NOVEMBRE 2018

Pour tous renseignements :

Appelez Tania au 06 51 86 84 08

Mail : gymvolontaire-077019@epgv.fr

Facebook : GV Fontaine Le Port



L'association DALACHA du Chatelet en Brie propose
une INITIATION DANSE JAZZ ENFANTS de 6 à 11 ans
Pour renseignements et inscriptions : 06 17 15 31 73

À savoir

ASSOCIATIONS



L'ÉCHIQUIER

ASSOCIATIONS

DES NOUVELLES DES ÉCHECS

Quitter en cette fin d'octobre le Port de Fontaine pour atteindre le Cap d'Agde et de bonne espérance, franchir 690 km d'une traite, c'est le défi relevé par quatre membres du club d'échecs de Fontaine le Port pour participer à la 16ème édition du tournoi d'échecs du Cap d'Agde.

Des centaines de passionnés du jeu des rois s'y retrouvent chaque année dans la fièvre et la bonne humeur, ivres de combats épiques et chevaleresques, dans la douceur des victoires comme dans l'amertume des défaites, refaisant mille fois le récit de la bataille telle qu'elle aurait pu se dérouler, si ... Qu'importe ! Au terme de ces huit journées et de neuf parties pouvant chacune durer plus de trois heures, ces quatre vaillants joueurs auront porté fièrement les couleurs de notre belle et bonne cité séquanaise.

Pour information, l'Échiquier de Fontaine le Port a réintégré son local sous la Salle des Fêtes. L'entrée se situe maintenant rue du Chemin de fer. Le club est ouvert chaque samedi à partir de 15 h 45. Accueillant des adhérents de tous âges, il permet aux novices d'apprendre à jouer et aux plus confirmés de s'entraîner dans un esprit amical et convivial afin de participer à des tournois, ou tout simplement de passer un moment agréable.

« Le retour dans nos pénates nous permet d'envisager diverses retrouvailles amicales, comme le « Blitz Beaujolais » le 16 novembre et la soirée des jeux de société le 21 décembre » se réjouit le président, Gaston Abougit. Une nouvelle saison s'est ouverte pour le plaisir du jeu.

O. Angel, A. Abougit



LES ARCHERS LIBRES

6 MÉDAILLES D'OR POUR LES ARCHERS PORTIFONTAIN

Les 25 et 26 Août dernier, Les Archers de Fontaine le Port ont participé au « Parcours France » à Pers en Gâtinais (Loiret).

Ce concours, organisé par la Fédération Française de Tir Libre avec le concours du club local « les archers de Pers en Gâtinais »(Loiret) est l'équivalent du championnat de France de la Fédération Française de tir à l'arc.



Des 11 licenciés, représentant ce jeune club Portifontain, 6 sont montés sur la plus haute marche du podium et ont décrochés les médailles d'or.

- En cadets (moins de 13 ans) : Clément Allard
- En juniors (13 à 16 ans) : Thomas hazebrouck, Quentin Van-hoorne
- En jeune adultes (17 à 18 ans) : Manon Allard
- En Adultes (19 à 54 ans) : Xavier Pereira
- En Vétérans (55 ans et plus) : Marie France Stéfant

Dans cette compétition, chaque archer avait 4 parcours différents de 14 cibles à effectuer sur 2 jours avec des cibles placées à des distances variables, allant jusqu'à 73 mètres pour les adultes.

Pour nous rejoindre et toutes informations concernant nos activités, visiter notre site Internet : <https://archersportfontains.sportsregions.fr>

Et retrouvez nous sur 

LES CHORALISTES



Après 11 ans de bon exercice, les **CHORALISTES DE FONTAINE LE PORT** continuent à enrichir leur répertoire et vous promettent encore de brillantes prestations pour les mois à venir.

Vous pourrez ainsi les écouter lors d'évènements prochains tels que le Marché de Noël et le goûter du CCAS, mettant à nouveau en valeur son registre de chansons contemporaines

au travers de spectacles vivants, avec mise en scène et accompagnement musical.

Pour vivre avec eux leur merveilleuse aventure et prendre le même plaisir à partager des moments aussi conviviaux que musicaux, les **CHORALISTES** vous invitent à les rejoindre.

Alors, avis aux amateurs de chants,

NOUS VOUS ATTENDONS !!!

Rien de plus simple pour cette démarche, il suffit de contacter

Martine FLEURY :

01 64 38 33 96

martinefleurydefontaine@gmail.com

ou Dominique MILLIOTTE :

01 64 38 30 67

dominique.milliotte@sfr.fr

COMITÉ DE JUMELAGE



Comité de jumelage de Fontaine le Port a repris ses activités dès le mois de septembre. Nous avons participé au Forum des associations organisé à l'occasion de l'accueil des nouveaux Portifontains.

• En octobre, le temps d'un weekend nous sommes partis explorer les sentiers bourguignons. Beaune et ses célèbres Hospices, les côteaux ensoleillés de cette magnifique région et les dégustations des vins ont ravi les 23 participants de cette escapade automnale.

• Le 17 novembre, nous avons fêté le Beaujolais nouveau lors de notre traditionnelle soirée Beaujolais.

• En décembre le Comité de jumelage participe aux Fêtes de l'hiver du village et organise la 9^{ème} édition de son Marché de Noël. Les stands de l'artisanat, de la bière, de l'huile d'olive ou autres chocolats vont investir la salle des fêtes de 10 heures à 17 heures dimanche 9 décembre.

• Après les fêtes de Noël nous commencerons les préparatifs du programme pour nos amis slovaques qui nous rendrons visite fin mai 2019. Effectivement, la Slovaquie, pays avec qui nous avons signé les accords de jumelage a fêté en octobre le centenaire de sa fondation au sein de la 1^{ère} République Tchécoslovaque.

La Tchécoslovaquie a été fondée avec le soutien précieux de la France, après la 1^{ère} Guerre mondiale et l'éclatement de l'empire Austro-Hongrois. Malgré la dissolution de la Tchécoslovaquie en 1992, par un processus politique surnommé le divorce de velours les deux nouveaux pays indépendants : la République Slovaque et la République Tchèque ont gardé des liens très étroits. La visite du président Macron à Bratislava en octobre s'est inscrite dans la longue tradition d'amitié et de collaboration entre la Slovaquie et la France.



ASSOCIATIONS

**DIM. 9 DÉCEMBRE
AU 6 JANVIER**

EXPOSITION



CRECHES DU MONDE

Eglise de FONTAINE LE PORT
Du dimanche 9 décembre
(Inauguration à 12h)
au 6 janvier 2019
Ouverte tous les samedis et
dimanches de 15h à 18h
Entrée libre
Informations au 06.88.30.43.97

DIM. 13 JANVIER

COLLECTE DE SAPINS

16h
Parc de la mairie
Organisé par le
Comité des Fêtes
Tél : 06 42 50 03 25



SAM. 26 JANVIER

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

11h
Salle des fêtes
Rue J Moulin

MER. 8 MAI 2019

COMMÉMORATION

Monument aux morts
Organisé par la Mairie
et la Mémoire combattante

JEUDI 9 MAI 2019

JOURNÉE DE L'EUROPE

Exposition – textes
Organisé par la Mairie

DIM. 12 MAI 2019

TROC PLANTES



13h
Parc de la Mairie
Organisé par le
Comité des fêtes
Tél : 06 42 50 03 25

DIM. 19 MAI 2019

CONCERT PRO QUARTET

16h
Eglise Saint Martin
Organisé par la Mairie

LA PORTIFON' TRAIL

Organisé par Fontaine aux
Jeunes

MAI 2019

ACCUEIL DÉLÉGATION SLOVAQUE

Organisé par le Comité de
Jumelage

DIM. 26 MAI 2019

ELECTIONS EUROPÉENNES



Salle Pasteur

DIM. 2 JUIN 2019

VISITE DES JARDINS

Organisé par la Mairie

SAM. 29 JUIN 2019

FÊTE DE L'ÉTÉ

Thème Médiéval

10h à minuit
Kermesse, petite restauration
Soirée barbecue, musique
Retraite aux flambeaux...
Coordination Comité des Fêtes
06 42 50 03 25

CULTUEL

4^{ème} samedi
de chaque mois

Messe
Eglise St Martin
18 h

